

COMMUNE DE BOURGNEUF VAL D'OR
SAONE-ET-LOIRE

EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE

République Française

Le (1) **vingt-et-un décembre mil neuf cent dix**

vingt-et-une

heure(s)

est né(e) en notre commune : (2)

ETAT CIVIL

Registre **NAISSANCE**

Année **1910**

Acte n° **10**

BOURGNEUF VAL D'OR (Saône-et-Loire)
RAVELLE-CHAPUIS Gaston

du sexe **masculin**

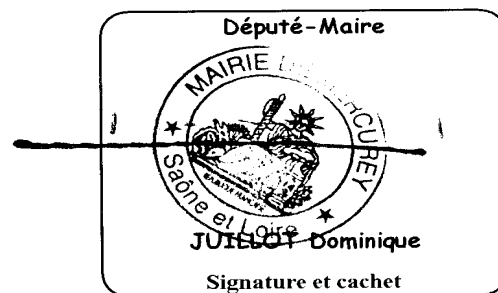
de (3) **RAVELLE-CHAPUIS Jean-Claude, manoeuvre, âgé de trente-cinq ans,**

et de (3) **GROISON Claudine, son épouse, sans profession, âgée de trente-cinq ans**

Mentions marginales (4) **Marié le vingt-cinq février mil neuf cent trente-cinq à
MERCUREY (Saône-et-Loire) avec Fanny MINTZ.
Décédé le premier avril mil neuf cent quarante-quatre à BUCHENWALD (Allemagne).**

Pour extrait conforme

le **09/08/04**



(1) Quantième en chiffres, mais mois en lettres.

(2) Prénoms et nom patronymique.

(3) Prénoms, nom, lieu et date de naissance, profession, domicile des parents et indications de la qualité d'époux des père et mère. Toutefois, ces indications ne doivent figurer que sur les extraits destinés aux héritiers, aux administrations publiques ou aux personnes susceptibles d'obtenir, aux termes de l'article 57 du Code Civil, la copie intégrale de l'acte de naissance. Elles ne doivent pas figurer dans l'extrait délivré à tout requérant.

(4) Dans l'extrait délivré à tout requérant, cette rubrique ne doit être remplie qu'en ce qui concerne le mariage.